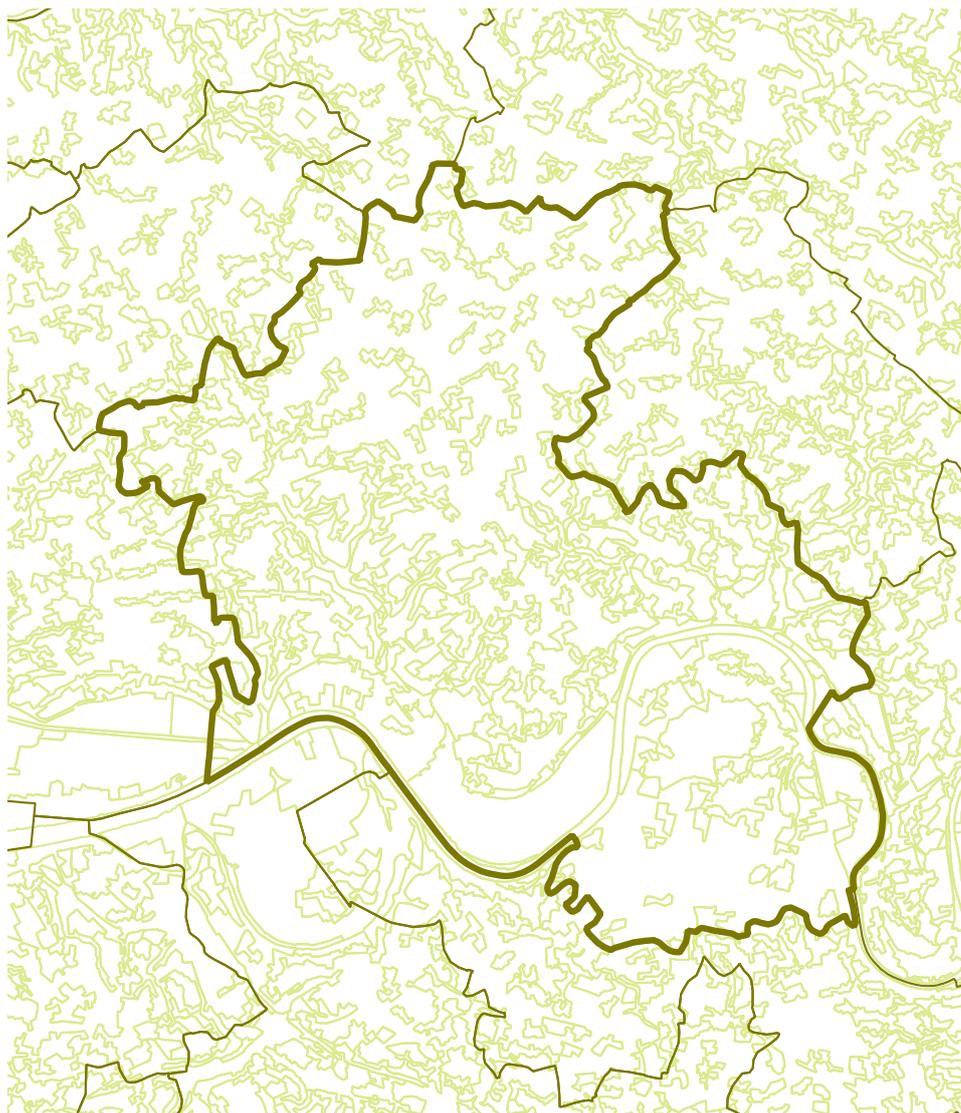


# PORTRAIT DE TERRITOIRE



#2021

---

## CAUX SEINE AGGLO

### TENDANCES DE TERRITOIRE

Découvrez les grandes dynamiques à l'œuvre sur le territoire de l'intercommunalité à travers des indicateurs clés, des graphiques et des analyses thématiques synthétiques.



# SOMMAIRE

1. **Dynamiques démographiques** p...4
2. **Dynamiques d'occupation des logements** p...6
3. **Dynamiques du marché immobilier** p...8
4. **Dynamiques économiques** p...10
5. **Dynamiques d'artificialisation des sols** p...12
6. **Dynamiques des équipements de santé** p...14
7. **Dynamiques des équipements de proximité** p...16
8. **Évolution des limites intercommunales** p...18
9. **Évolution des zones d'emploi** p...20

# INTRODUCTION

L'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine est un acteur des projets, de l'aménagement, de l'attractivité et du rayonnement du territoire.

Pour accompagner les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'estuaire de la Seine, elle diffuse une connaissance partagée du territoire dans toutes ses composantes et ses échelles d'interprétation.

L'Agence publie depuis plusieurs années les *Données clés*, portrait synthétique de chaque intercommunalité du territoire de l'Estuaire de la Seine.

Dans la même collection intitulée *Portrait de territoire*, les *Tendances de territoire* présentent les dynamiques de chacune des intercommunalités de l'estuaire de la Seine. Ce nouveau document identifie les grandes tendances en termes démographiques, d'habitat, d'emploi, d'artificialisation des sols, d'équipements... ayant un impact sur le territoire.

L'Agence développe ses analyses pour ses adhérents et apporte aux acteurs et décideurs une observation, une analyse et une expertise capables de guider les politiques publiques.

## Méthodologie

Les cartes et données issues du recensement de la population présentées dans le document ont été réalisées avec les découpages administratifs en vigueur au premier janvier 2020. Les données présentées à l'échelle de l'EPCI résultent d'une agrégation des communes formant le nouveau territoire des intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

En raison des arrondis dans les données présentées en pourcentage, le total peut parfois être différent de 100.

## Dynamiques démographiques

Sources : Insee, Recensements de la population, Etat civil.

# 1.



Nombre d'habitants

+ 3,9 %

entre 2007 et 2017

77 500 habitants

en 2017



+ 20,2 %

depuis 1975

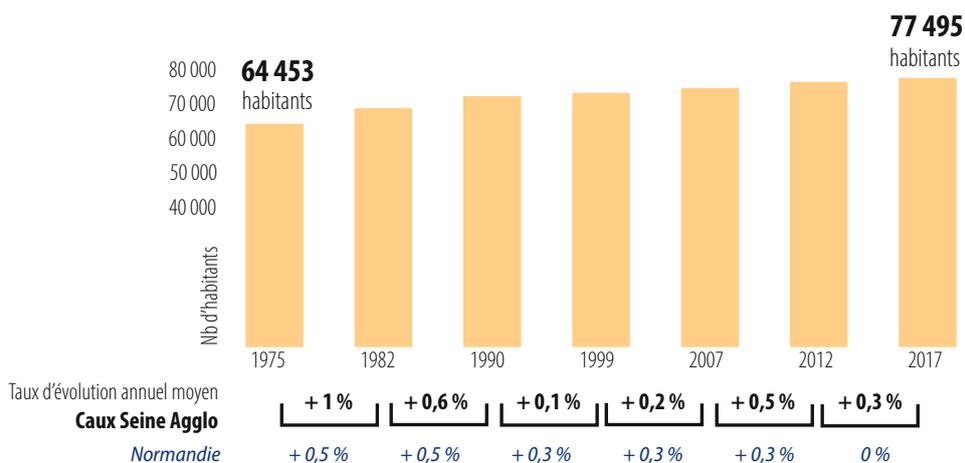
Le territoire de la communauté d'agglomération de Caux Seine Agglo compte près de 77 500 habitants au recensement 2017. Depuis 1975, la population progresse de façon constante : + 0,4 % par an, contre + 0,3 % en Normandie. Toutefois 3 des 4 communes les plus peuplées du territoire ont connu un recul démographique durant cette période : - 13,2 % pour Lillebonne, - 10,2 % pour Rives-en-Seine et - 9,1 % pour Bolbec.

La hausse de population a été importante entre 1975 et 1990, avant de se stabiliser. Sur les 10 dernières années, la population de la CA progresse plus vite qu'en Normandie, grâce notamment à une croissance importante des personnes de 60 à 74 ans.

Caux Seine Agglo compte 32 119 ménages en 2017. Les personnes seules sont peu présentes par rapport à la moyenne régionale (29 % contre 36 % en Normandie). À l'inverse, les couples sont plus fréquents, qu'ils soient sans enfant (30 % contre 28 % pour la Normandie) ou avec enfants (32 % contre 26 % pour la région). Sur les 10 dernières années, le nombre de ménages progresse plus vite qu'en Normandie (respectivement + 8,4 % et + 7,3 %), grâce à une plus forte hausse des couples sans enfant et surtout des familles monoparentales. 44 % des plus de 80 ans vivent seuls. Ils représentent 1 867 personnes en 2017, soit 462 de plus qu'il y a 10 ans.

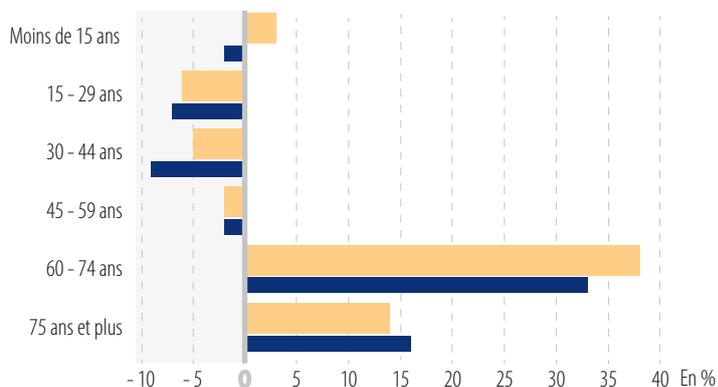
## POPULATION

### Évolution entre 1975 et 2017

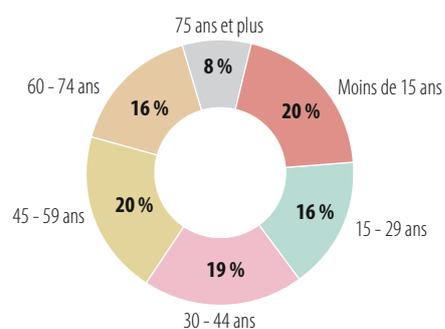


## CLASSES D'ÂGE

### Évolution entre 2007 et 2017



### Répartition par âge en 2017



## MÉNAGES

### Évolution entre 2007 et 2017



## Dynamiques d'occupation des logements

# 2.

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017.



Nombre  
de logements

+ 1,1 %

entre 2012 et 2017

Normandie : + 0,9 %

35 068 logements  
en 2017

Avec un peu plus de 35 000 logements, la très grande majorité du parc de logements du territoire est composé de résidences principales (93,5 %). Le parc de logements de l'agglomération s'accroît de 1,1 % par an entre les deux derniers recensements (2012-2017), c'est plus qu'au niveau régional (+ 0,9 %). Compte tenu de ces éléments, entre les deux recensements, pour 100 logements supplémentaires sur le territoire, 71 logements sont des résidences principales c'est-à-dire des nouveaux ménages. Comme partout en Normandie, le taux de logements vacants a augmenté dans l'agglomération passant de 4,2 % en 2007 à 6,8 % en 2017. Il est à noter que la vacance a particulièrement augmenté dans certaines communes : à Bolbec le taux de logements vacants est passé de 8,8% en 2012 à 12,8% en 2017 et à Rives-en-Seine de 7,8% en 2012 à 12,2% en 2017.

La dynamique d'occupation du parc de logements est en lien étroit avec les dynamiques démographiques. L'enjeu pour les collectivités est d'accueillir de nouveaux ménages. Le phénomène de desserrement des ménages explique en partie l'augmentation de leur nombre (+ 1 212 entre 2012 et 2017), le nombre moyen de personnes par ménage baisse globalement dans tous les territoires : en 1968 un ménage était composé en moyenne de 3,2 personnes, aujourd'hui un ménage est composé en moyenne de 2,38 personnes, c'est un peu plus qu'au niveau régional. La décohabitation, les séparations... sont des faits de société expliquant la baisse du nombre moyen de personnes par ménage et suscite un besoin en résidence principale.

## SUR 100 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES entre 2012 et 2017 on recense...



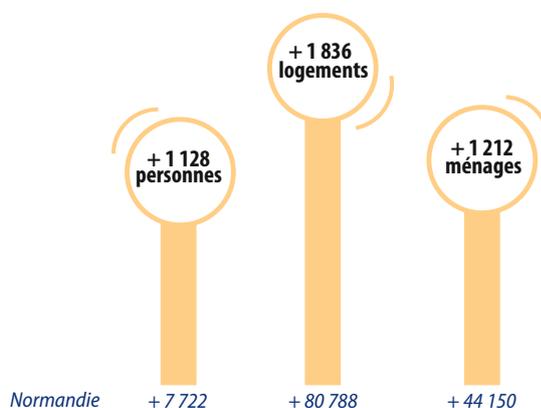
### Méthodologie

Le recensement de la population établi par l'INSEE permet de calculer le nombre total de logements sur un territoire. Le nombre total de logements se répartit en trois types d'occupation du parc : les résidences principales, les résidences secondaires et les logements vacants.

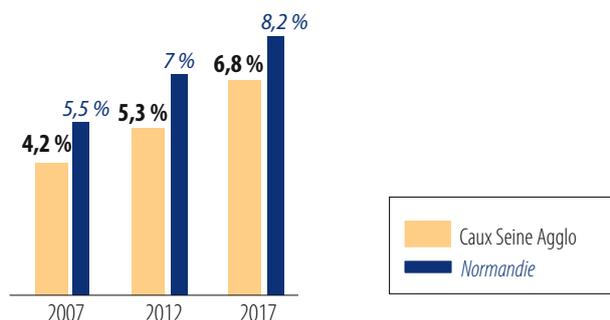
En rapportant l'évolution de chaque parc entre deux périodes à l'évolution du nombre de logements, on étudie quel type de parc (résidence principale, résidence secondaire ou logement vacant) évolue quand le nombre de logements évolue sur un territoire. On peut alors identifier le nombre de résidences principales, de résidences secondaires et de logements vacants, supplémentaires pour 10 logements en plus sur le territoire entre deux périodes.

## INDICATEURS DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT

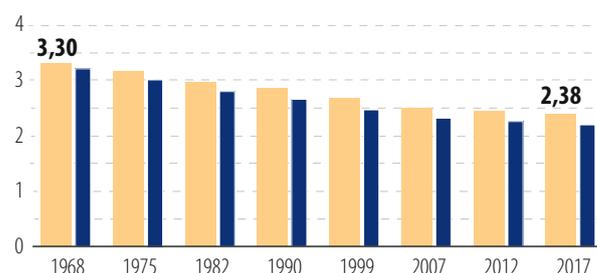
### Évolution entre 2012 et 2017



## TAUX DE VACANCE



## NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE



## Dynamiques du marché immobilier

# 3.

Sources : demandes de valeurs foncières (DVF) prétraitées par l'EPFN - 2019.



Nombre de biens négociés **+ 13%**  
entre 2018 et 2019

**862** transactions  
en 2019

Tous types de bien confondus, le volume de transactions immobilières n'a cessé d'augmenter ces dernières années dans le secteur de Caux Seine Agglomération. La tendance à la hausse s'accroît à partir de 2017 pour atteindre près de 860 transactions immobilières en 2019, un record pour le territoire. Cette tendance locale s'inscrit dans la dynamique nationale et régionale d'un marché immobilier particulièrement actif en 2019.

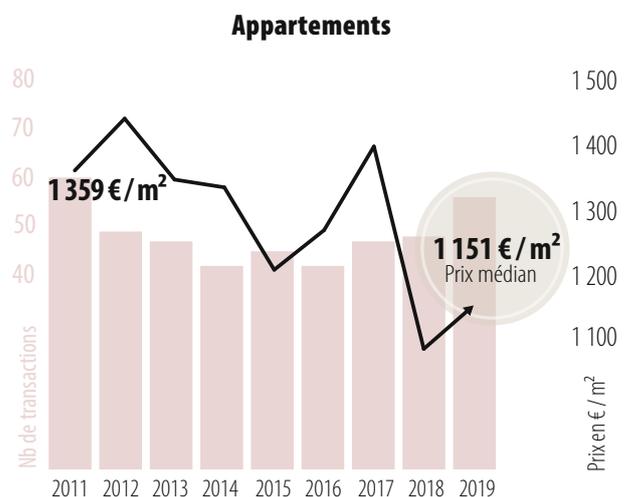
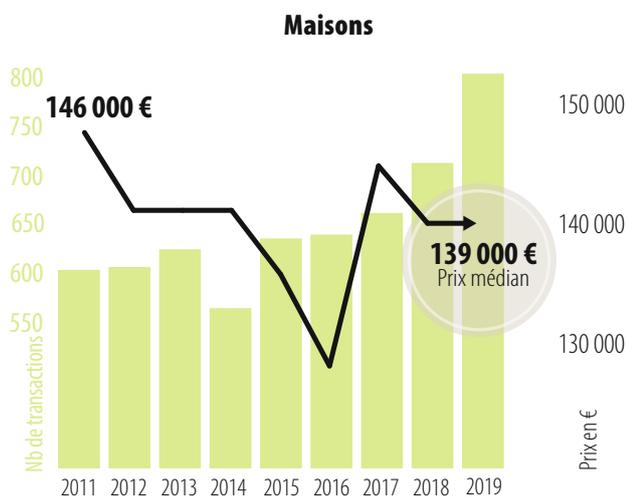
À Caux Seine Agglomération, en lien avec la structure du parc de logements, le marché de la vente de logements est dominé par la maison individuelle (93,5 % des transactions). Globalement, depuis 2011, on peut distinguer deux périodes. Une période de baisse des prix de 2011 à 2016, le prix médian étant alors passé de 146 000 € à 128 000 €, puis une période de reprise du marché avec une hausse marquée des prix entre 2016 et 2017 et une stabilisation depuis 2018 autour de 139 000 €. Un quart des ventes de maisons individuelles concerne des biens de moins de 100 000 €. Il s'agit principalement de petites maisons de centres-bourgs de 70 m<sup>2</sup> en moyenne, ce type de bien étant concentré à Bolbec et à Lillebonne. Les biens plus chers sont plutôt situés hors des centres-bourgs.

Depuis 2011, on enregistre en moyenne une cinquantaine de transactions d'appartements par an à Caux Seine agglo. Le marché des appartements se concentre dans les communes de Bolbec, Rives-en-Seine et Lillebonne. En 2019, le prix médian d'un appartement est en baisse ces dernières années, situé autour de 1 100 € / m<sup>2</sup> en 2018 et 2019 alors qu'il était plutôt autour de 1 300 € à 1 400 € / m<sup>2</sup> les années précédentes.

## PRIX MÉDIAN ET ÉVOLUTION DES PRIX



## ÉVOLUTION DES PRIX ET DU NOMBRE DE TRANSACTIONS



## Dynamiques économiques

Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2017.

# 4.



+ 3,4 points du taux d'activité

en 10 ans

74,9 % d'actifs

en 2017



+ 3,1 points du taux de chômage

en 10 ans

13,5 % de chômeurs

en 2017

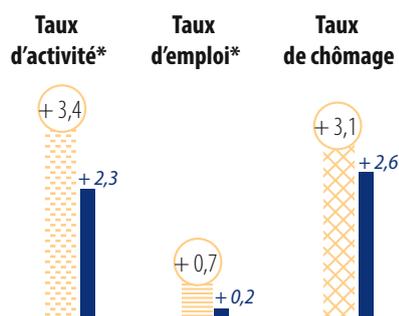
En 2017, le taux d'activité des habitants de la communauté d'agglomération de Caux Seine Agglo est légèrement supérieur à celui observé à l'échelle régionale (respectivement 74,9 % et 73,4 %), grâce à une importante progression en 10 ans. La part des personnes en emploi est également plus élevée qu'en moyenne (64,8 % contre 63,4 % en Normandie). L'emploi des femmes est dynamique, avec une forte hausse du taux d'activité (+ 5,7 points, contre + 3,9 points pour la région) et du taux d'emploi (+ 3,4 points, contre + 2,3 points pour la région). Dans le même temps, l'accès à l'emploi des hommes s'est dégradé (- 1,7 point, contre - 2 points en région).

Le taux de chômage (au sens du recensement de la population) augmente durant cette période (+ 3,1 points). Les hommes sont davantage impactés (+ 3,6 points, contre + 3,5 points en Normandie). Mais les femmes connaissent elles aussi une hausse (+ 2,3 points, contre + 1,5 point en Normandie) et conservent en 2017 un niveau nettement plus élevé.

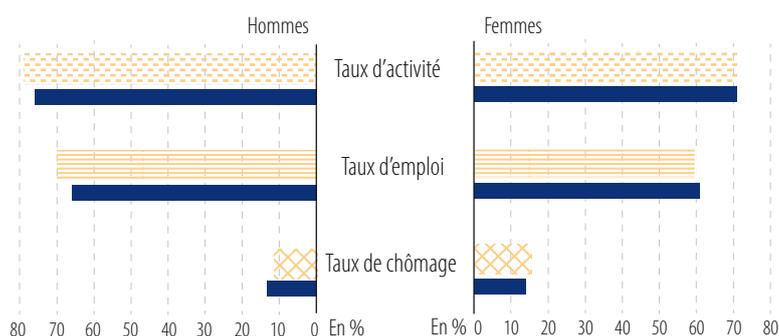
Les habitants de Caux Seine Agglo occupent plus souvent un emploi d'ouvrier (31,9 % contre 26,5 % en Normandie), même si leur présence a nettement reculé en 10 ans. À l'inverse, les cadres sont sous-représentés (7,2 % contre 11,3 % en Normandie) et progressent faiblement. Les professions intermédiaires sont quant à elles dynamiques. Le territoire se caractérise par une plus forte présence des emplois dans la fabrication et l'entretien-réparation. On observe notamment une forte hausse en 10 ans des emplois dans l'administration publique, l'éducation, la formation, la santé et l'action sociale.

## SITUATION FACE À L'EMPLOI

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)

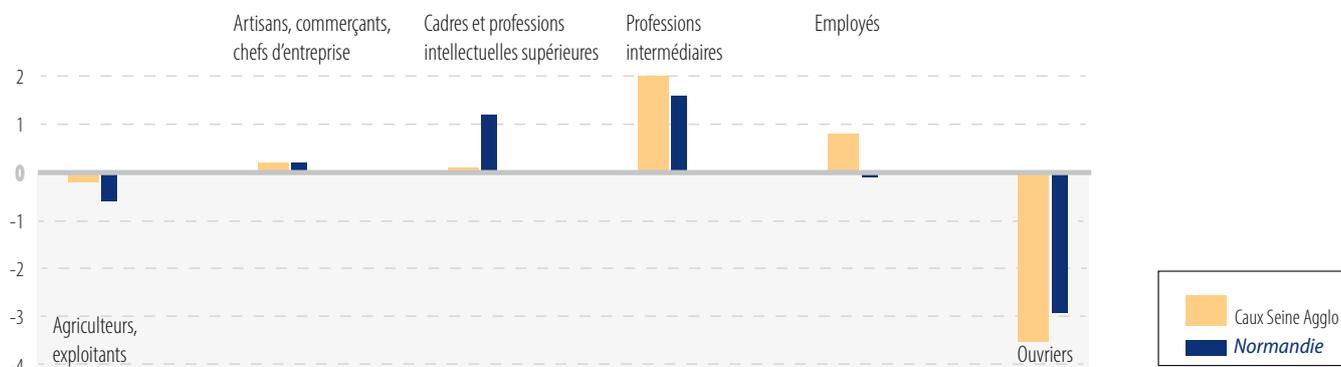


Répartition par sexe en 2017



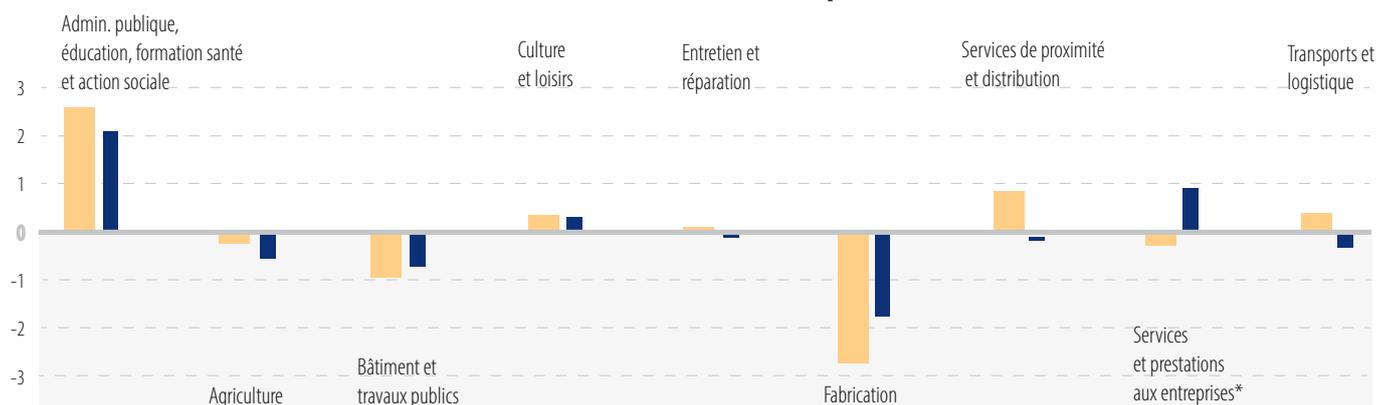
## CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)



## L'EMPLOI PAR GRANDES FONCTIONS

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)



\* Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante.

\* Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'actifs occupant un emploi et l'ensemble de la population correspondante.

\* Conception, recherche, prestations intellectuelles, gestion et commerce inter-entreprises.

## Dynamiques d'artificialisation des sols

Sources : Fichiers fonciers / Observatoire national de l'artificialisation.



Artificialisation

519 ha

artificialisés en 10 ans

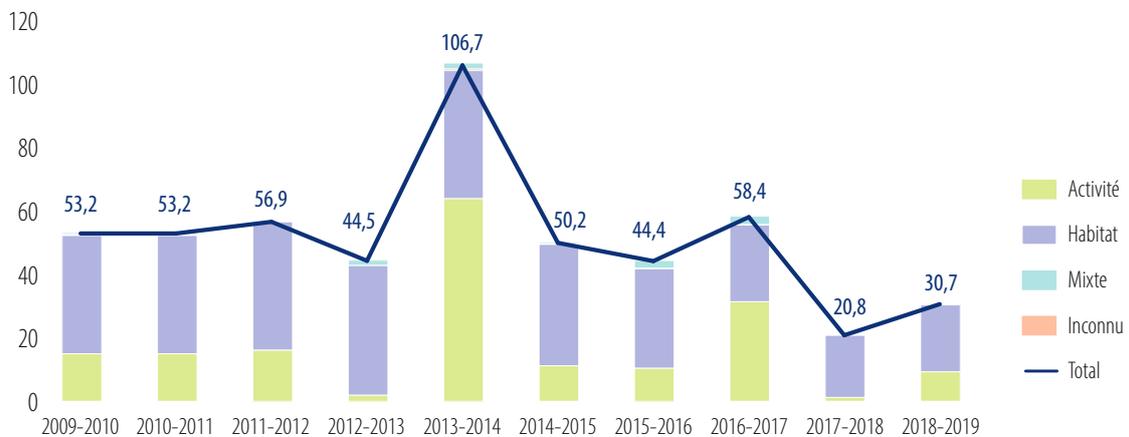
# 5.

En l'espace de 10 ans, 519 hectares de surfaces naturelles, agricoles et forestières ont été artificialisés sur le territoire de Caux Seine Agglo sur les 21 000 hectares artificialisés en Normandie. Cela représente l'équivalent de 73 terrains de foot artificialisés par an. L'artificialisation a considérablement baissé entre 2009 et 2019 avec une chute de 42 %, bien plus importante que la baisse normande (- 24 %).

Comme aux échelles française et normande, c'est l'habitat qui participe le plus à l'artificialisation des sols dans l'agglomération. La mobilisation foncière à vocation d'habitat est relativement régulière sur la période 2009-2016 avant de connaître une légère baisse sur les trois dernières années étudiées. La mobilisation foncière à vocation d'activité a connu deux pics en 2013 et 2016, années d'implantation d'opérations d'envergure dans la zone industrialo-portuaire de Port-Jérôme-sur-Seine. L'artificialisation importante engendrée par les activités économiques s'explique par la présence des infrastructures portuaires et du grand nombre de zones d'activités commerciales.

L'indice d'efficacité démographique de l'artificialisation montre que l'agglomération accueille environ 6,9 ménages par hectare artificialisé entre 2012 et 2017. Ce chiffre est légèrement supérieur à la moyenne normande (6,2 ménages / ha artificialisé). Il illustre une pression foncière importante mais traitée de façon performante.

## VOCATION DE L'ARTIFICIALISATION par année et par type



## EFFICIENCE DÉMOGRAPHIQUE DE L'ARTIFICIALISATION

+ 1 207 ménages  
entre 2012 et 2017

+ 175 ha artificialisés  
à vocation d'habitat entre 2012 et 2017

6,9

ménages accueillis par ha artificialisé

Normandie : 6,2

### Méthodologie

Faire le lien entre l'artificialisation et les dynamiques démographiques permet de mettre en évidence un indicateur d'efficacité de l'artificialisation des territoires à vocation d'habitat. Quand un ménage s'installe sur un territoire, il a besoin d'un logement, existant ou à construire. Un indicateur élevé dévoile une artificialisation efficace car engendrant peu de consommation foncière par rapport au nombre de ménages accueillis. À l'inverse, un faible chiffre démontre une surconsommation de l'espace au regard du nombre de ménages supplémentaires. D'autre part, là où l'augmentation du nombre de ménages est importante, la pression est plus forte sur le foncier. Dans ce cas, l'artificialisation peut sembler plus efficace en comparaison des territoires où il n'y a pas ou peu de nouveaux ménages et donc une faible pression foncière. On peut alors questionner le lien entre les dynamiques en cours sur un territoire et l'artificialisation de celui-ci.

## Dynamiques des équipements de santé

# 6.

Sources : Insee, BPE 2019 - DREES – Statistique Annuelle des Etablissements de Santé - \* Toutes filières, hospitalisation complète.



Nombre de médecins  
généralistes libéraux

- 22,6 %

entre 2009 et 2019

48 en 2019



Nombre de lits\*

+ 9,4 %

entre 2009 et 2019

175 en 2019

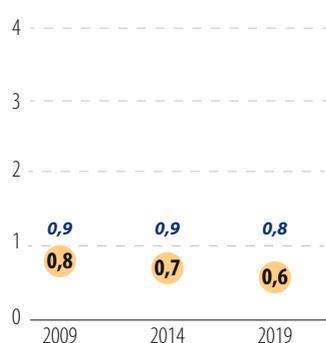
Caux Seine agglo dispose d'une offre de soins conséquente avec 175 lits en établissements de santé et 48 médecins généralistes. Les taux d'équipement (21 lits pour 10 000 habitants et 0,6 médecins pour 1 000 habitants) sont inférieurs à la moyenne régionale (56 lits p.10 000 et 0,84 médecin p.1 000). La densité de médecins généralistes libéraux est critique et s'éloigne du taux régional depuis dix ans. Le taux d'équipement hospitalier traduit une offre de proximité mais aussi une dépendance à des établissements de santé extérieurs (Rouen, Le Havre).

Entre 2009 et 2019, le territoire a perdu près du quart de ses médecins généralistes libéraux (- 22,6 % contre - 15 % au niveau régional). En pratique, chaque année, un à deux médecins ne sont pas remplacés.

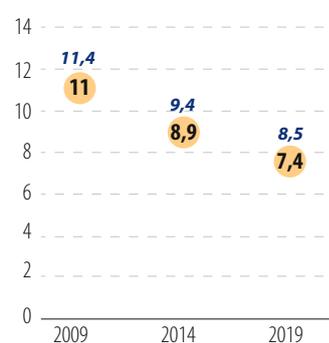
Concernant l'offre de soins, elle n'est pas complète : il n'y a ni psychiatrie (alors qu'il y avait 58 places en 2009) ni long séjour. Le territoire pourrait revendiquer 30 à 40 lits de long séjour sachant qu'il compte 6 900 seniors, (nombre en augmentation de 15 % en 10 ans). En court séjour, les 15 lits supplémentaires sont à mettre en face des 32 places d'hospitalisation partielle perdues, ce qui va d'ailleurs à l'encontre de la tendance nationale (augmentation des places mais diminution des lits). En revanche, il y a un bon équilibre entre le court et le moyen séjour avec une bonne dynamique pour cette filière (+ 8 lits sur la période).

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Nombre pour 1000 habitants

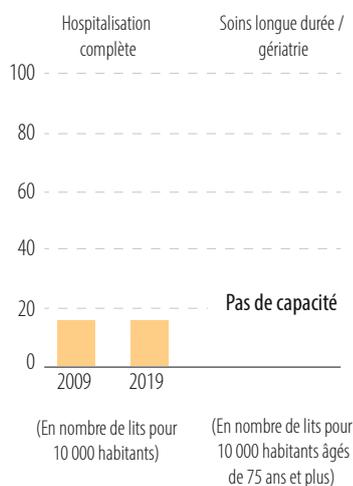


Nombre pour 1000 habitants de + de 75 ans

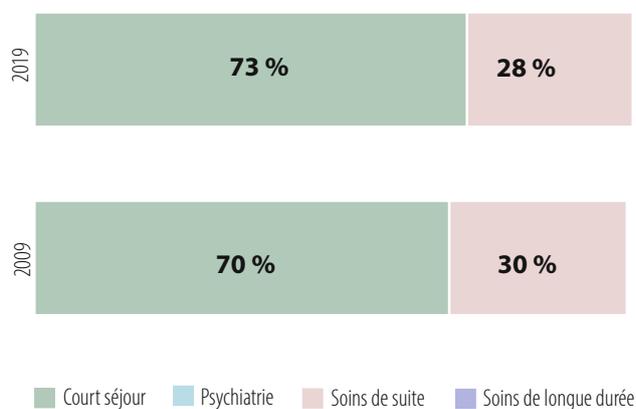


## CAPACITÉS HOSPITALIÈRES

Taux d'équipement



Répartition du nombre de lits par grand secteur hospitalier



## Dynamiques des équipements de proximité

Sources : Insee, BPE 2019.

# 7.



Services publics  
Taux d'équipement

- 0,6 point  
entre 2014 et 2019

13,8 en 2019  
pour 10 000 habitants



Services de proximité  
Taux d'équipement

+ 0,01 point  
entre 2014 et 2019

31,1 en 2019  
pour 10 000 habitants



Commerces de proximité  
Taux d'équipement

- 0,9 point  
entre 2014 et 2019

22 en 2019  
pour 10 000 habitants

### Méthodologie

Les équipements de proximité ont été considérés en trois composantes, services publics, services marchands à la personne et commerces avec une gamme d'équipement représentant la proximité. La période a été ramenée à 2014-2019 pour augmenter le panel d'équipements.

**Les services publics retenus** : police et gendarmerie, urgences hospitalières, Pôle Emploi, centres des impôts, écoles primaires, collèges. Les centres d'incendie et de secours (pompiers), les structures judiciaires, les gares et les bibliothèques n'ont pas pu être intégrées à ce dispositif d'observation car elles n'étaient pas recensées en 2014.

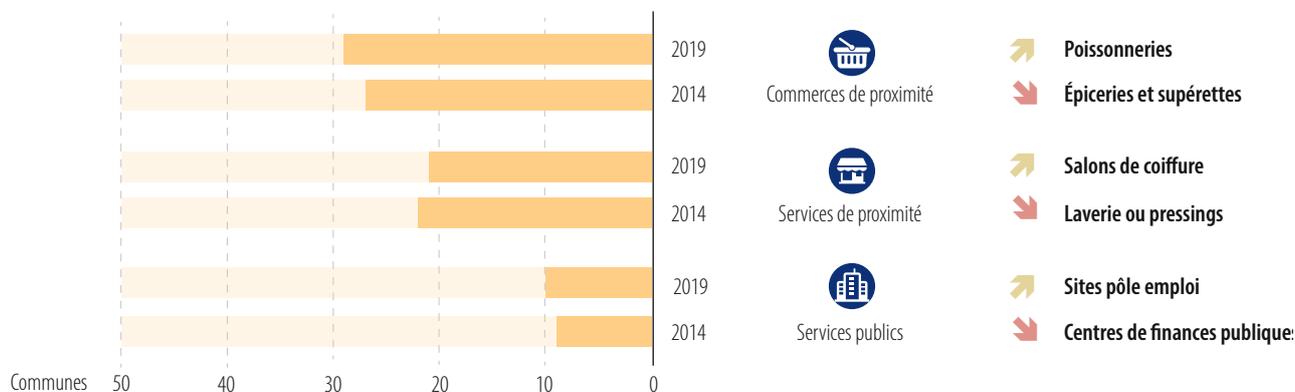
**Les autres services de proximité retenus** : banques et assurances, services postaux, salons de coiffure, laveries et pressings, médecins généralistes. Les crèches n'ont pas pu être retenues car elles n'étaient pas encore recensées en 2014.

**Les commerces de proximité retenus** : commerces d'alimentation générale et supérette, boulangeries, boucheries-charcuteries, poissonneries, librairies, papeteries presse, fleuristes, jardineries ou animaleries, pharmacie. Les bureaux de tabac, les primeurs et les cafés/bars manquent à l'observation.

## NIVEAU D'ÉQUIPEMENT

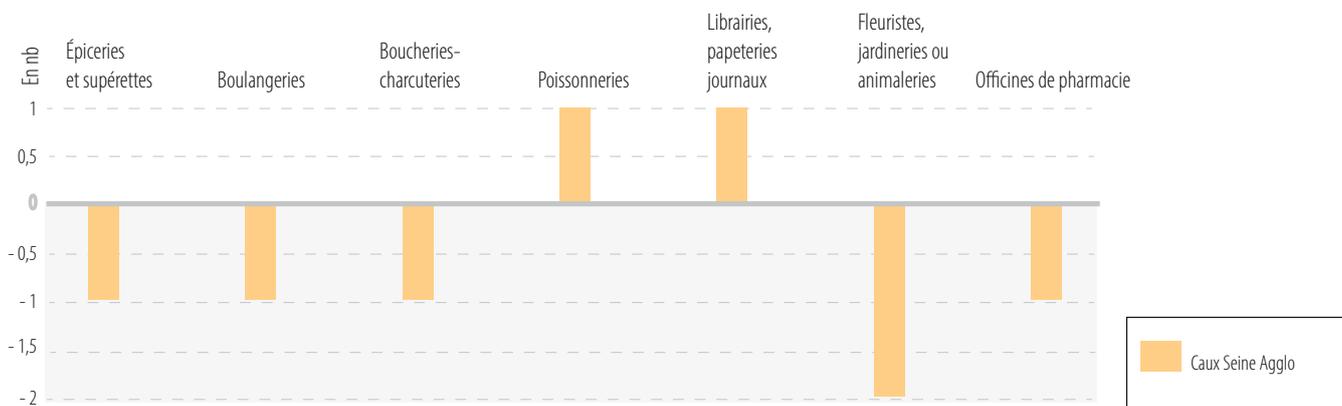
Nombre de communes sans équipement

Types d'équipement ayant le plus perdu/gagné de sites



## COMMERCES DE PROXIMITÉ

Évolution entre 2014 et 2019



## Évolution des limites intercommunales

Sources : Délégation générale des collectivités locales (DGCL) dépendant du Ministère de l'intérieur.



50 communes

composent la communauté d'agglomération Caux Seine Agglo depuis 2019.

# 8.

Étendu sur 50 communes, le territoire actuel de la communauté d'agglomération Caux Seine Agglo est effectif depuis 2017. Il est issu du regroupement de quatre communautés de communes distinctes créées entre 1994 et 2001 : les communautés de communes de Cœur de Caux, de Bolbec, de la Région de Caudebec-en-Caux Brotonne et de Port-Jérôme-sur-Seine.

En 2008, la fusion de trois des intercommunalités (Bolbec, Région de Caudebec-en-Caux Brotonne et Port-Jérôme-sur-Seine) permet la création de la communauté de communes Caux Vallée de Seine.

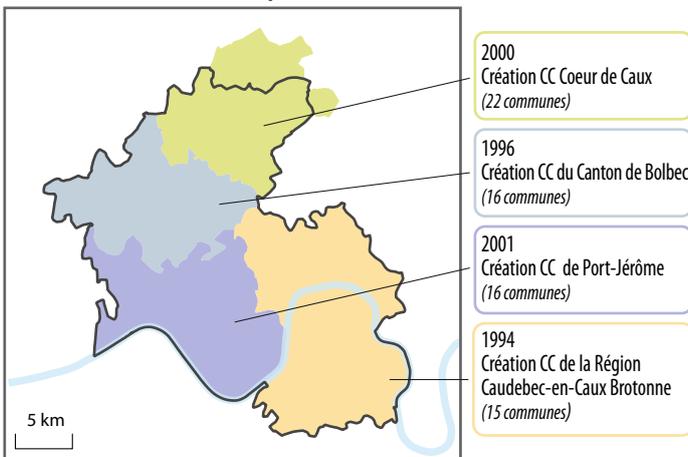
C'est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 que la communauté de communes Caux Vallée de Seine devient communauté d'agglomération. La nouvelle organisation territoriale de la République portée par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 autorise désormais la constitution de communauté d'agglomération où l'intercommunalité compte plus de 50 000 habitants et dont la ville la plus peuplée fait partie d'une unité urbaine de plus de 15 000 habitants. Bolbec faisant partie d'une unité urbaine de 17 900 habitants, cette disposition peut s'appliquer à la structure intercommunale de Caux Vallée de Seine.

Le territoire de la communauté d'agglomération s'étend en 2017. Neuf communes de la communauté de communes Cœur de Caux rejoignent Caux Vallée de Seine : Alvimare, Cléville, Cliponville, Envronville, Foucart, Hattenville, Terre-de-Caux, Trémauville et Yébleron.

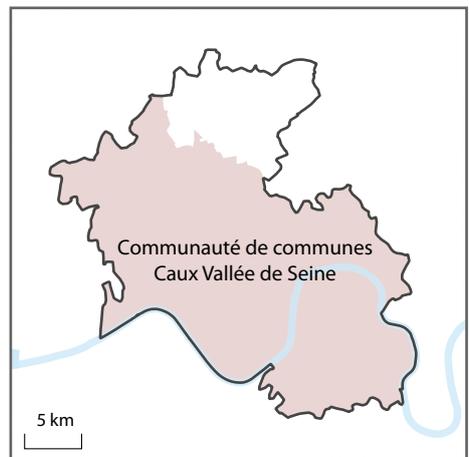
Au cours de l'année 2017, l'intercommunalité modifie ses compétences. Elle prend notamment en charge la compétence PLU. C'est également l'année où l'intercommunalité change de nom pour devenir Caux Seine Agglo.

# VERS LA CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAUX SEINE AGGLO

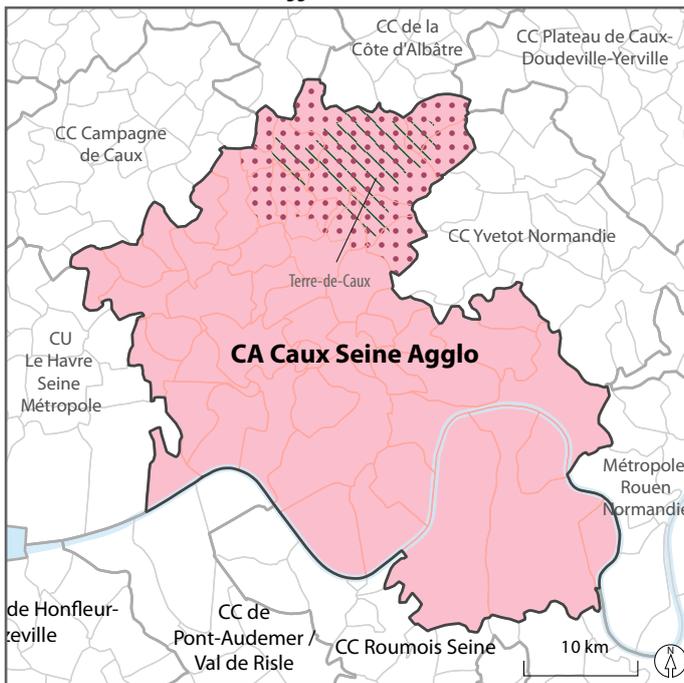
**1994 à 2001** Création des premières communautés de communes



**2008** Création de la CC Caux Vallée de Seine

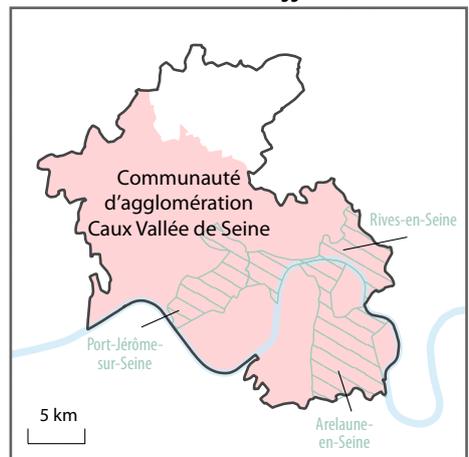


**2017** Extension de la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine renommée Caux Seine Agglo fin novembre 2017



- Caux Seine Agglomération
- Commune de Caux Seine Agglo
- Autre intercommunalité
- Commune adhérent en 2017
- Commune nouvelle créée par fusion en 2017
- Autre commune

**2016** La communauté de communes Caux Vallée de Seine devient communauté d'agglomération



## Évolution des zones d'emploi

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017.



# 55 %

des actifs habitant  
Caux Seine Agglo  
y travaillent également en 2020



# 67 %

des emplois  
de la zone d'emploi Yvetot Vallée  
du Commerce se situent dans une  
commune de Caux Seine Agglo  
en 2020



# 65 %

des actifs occupés  
de la zone d'emploi Yvetot Vallée du  
Commerce habitent une commune  
de Caux Seine Agglo en 2020

Établie à partir de l'observation des flux de déplacement domicile-travail des actifs, la zone d'emploi (ZE) est définie par l'Insee comme un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

L'ensemble des 50 communes composant Caux Seine Agglo est rattaché à la zone d'emploi Yvetot - Vallée du Commerce depuis l'actualisation du découpage en 2020.

Il y a 30 ans, les communes de Caux Seine Agglo dans sa composition actuelle, qui n'a pas évolué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, dépendaient de trois zones d'emploi distinctes. Les communes du nord-ouest fonctionnaient avec la zone d'emploi du Havre. La zone d'emploi de Lillebonne intégrait les communes du centre de l'intercommunalité. Quelques communes, les plus à l'est, étaient rattachées à la zone d'emploi de Rouen.

Actualisé en 2010 à partir des flux de déplacement domicile-travail de 2006, le périmètre de la zone d'emploi du Havre s'étend fortement. Les zones d'emploi de Fécamp et de Lillebonne disparaissent. Les communes composant ces zones d'emploi intègrent la zone d'emploi du Havre, en totalité pour la première, en grande majorité pour la seconde.

La dernière actualisation des zones d'emploi en 2020 traduit, à travers la création de la zone d'emploi Yvetot - Vallée du Commerce, la constitution d'un ensemble cohérent autour des communes principales d'Yvetot, de Bolbec, de Lillebonne et Port-Jérôme-sur-Seine, dans lequel les emplois répondent à l'essentiel de l'activité des résidents.

# 9.

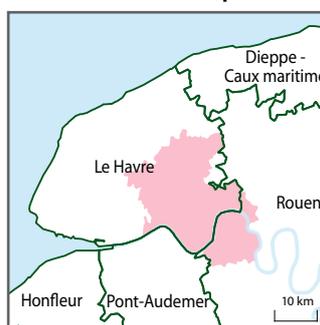
## VERS LA CRÉATION DE LA ZONE D'EMPLOI YVETOT VALLÉE DU COMMERCE

**1990** Les communes de Caux Seine Agglo réparties dans 3 zones d'emploi



Zone d'emploi 1990

**2010** Les communes de Caux Seine Agglo partagées entre zones d'emploi du Havre et de Rouen



Zone d'emploi 2010

**2020** Le territoire de Caux Seine Agglo totalement rattaché à la zone d'emploi Yvetot - Vallée du Commerce



**Limites**

- Commune
- Zone d'emploi 2020
- Caux Seine Agglomération\*  
(territoire en vigueur depuis 1<sup>er</sup> janvier 2017)

\* Sont repérées les communes d'au moins 1 000 emplois au dernier recensement (RP 2017)

L'Estuaire de la Seine,  
territoire d'intervention de l'AURH

---



L'Agence d'urbanisme accompagne les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'Estuaire de la Seine.

Le territoire d'intervention de l'AURH est l'Estuaire de la Seine, composé de 15 intercommunalités.



[AGA/AF/AS/CC/EL/JFM/MM/SCah/SCap - PA\_91 - 06.2021]

Édition et réalisation AURH

Agence d'urbanisme  
Le Havre -  
Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu  
76063 Le Havre cedex  
aurh@aurh.fr

**aurh.fr**  
**[02 35 42 17 88]**

